

**FLASH INFO n°2
CORONAVIRUS COVID-19**

Appels d'offre des Maîtres d'Ouvrages franciliens

A l'attention des Maîtres d'Ouvrages franciliens

Le Président,

Paris, le 16 mars 2020

Madame, Monsieur,

Compte-rendu de la situation sanitaire, nos entreprises de Travaux Publics prennent les mesures nécessaires pour endiguer la pandémie en cours, ce qui passe par une limitation drastique des réunions physiques et la mise en place d'une nouvelle organisation du travail. L'évolution de la crise sanitaire nous conduit à mettre progressivement nos chantiers à l'arrêt.

Dans ce contexte, les capacités de réponses aux appels d'offre de nos entreprises sont limitées.

Nous demandons donc aux Maîtres d'Ouvrages qui souhaitent lancer des appels d'offre ou qui en ont lancés récemment de prolonger les délais de réponse en correspondance avec la durée de la crise sanitaire.

L'ensemble de la Profession des Travaux Publics espère que vous répondrez favorablement à notre demande au regard du caractère exceptionnel du contexte dans lequel nous nous trouvons.

L'équipe de la FRTP Ile-de-France se tient à votre écoute pour toutes informations complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

José RAMOS

